Formation à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LCB-FT)

Assurance · Parcours Collaborateur

3 heures · 100 % à distance

Programme

Ouverture et test de positionnement — 25 min
Ce que la loi a changé le 24 avril 2026, puis quinze questions pour situer ce que vous savez déjà.

Le cadre et vos obligations — 15 min
Qui est assujetti, ce que dit le décret du 24 avril 2026, les sanctions encourues, qui contrôle votre métier.

Reconnaître une opération suspecte — 15 min
Typologies de blanchiment, signaux d'alerte, cas réels tirés des décisions de sanction.

Connaître son client — 25 min
Identification, bénéficiaire effectif, personnes politiquement exposées, origine des fonds, gel des avoirs.

Le soupçon et la déclaration — 15 min
Ce qu'est un soupçon, comment la déclaration remonte à Tracfin, interdiction d'en informer le client.

Vos risques métier — 55 min
Le module de l'assurance : courtage et intermédiation. Typologies, contrôle de l'ACPR, décisions de sanction, cas pratiques.

Évaluation finale et attestation — 30 min
Vingt questions de validation, puis ce que vous faites de votre attestation et qui doit la conserver.

Durée totale — **3 heures**

Modalités

Public	Toute personne participant à la mise en œuvre des obligations LCB-FT au sein d'une entité assujettie mentionnée à l'article L. 561-2 du code monétaire et financier.
Prérequis	Aucun. La formation part du cadre légal et ne suppose aucune connaissance préalable.
Modalités	Cent pour cent à distance, en autonomie, séquences vidéo et évaluations. Accessible sept jours sur sept.
Délai d'accès	Immédiat après le paiement.
Évaluation	Évaluation des acquis à la fin de chaque séquence, puis évaluation finale.
Sanction	Attestation de fin de formation nominative, et justificatif de formation à signer par l'employeur et le collaborateur.
Accessibilité	Les situations de handicap sont prises en compte, écrire à contact@campustracfin.fr avant l'inscription.

Campus Tracfin · HNC SAS, 26 rue Bosquet, 75007 Paris · SIREN 985 221 324 · Déclaration d'activité n° 11757465675 auprès du préfet de région d'Île-de-France, cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.
Organisme certifié Qualiopi au titre des actions de formation · contact@campustracfin.fr